

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.142.B

**Achat de fournitures
de pré-collecte - 2
Lots : appel d'offres
ouvert**

LE TROIS OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 septembre 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

François NEBOUT, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.142.B**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

ACHAT DE FOURNITURES DE PRE-COLLECTE - 2 LOTS : APPEL D'OFFRES OUVERT

Le marché pour la fourniture des sacs destinés à la collecte des déchets ménagers et assimilés arrive à échéance le 28 décembre 2013.

Il convient donc de lancer une nouvelle consultation.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Ces marchés à bons de commandes seront passés sans minimum ni maximum, mais avec une estimation non contractuelle des quantités à commander.

Chaque lot décrit ci-après fera l'objet d'un marché séparé.

Lot 1 : Fourniture de sacs opaques noirs pour les ordures ménagères résiduelles

Montant estimatif annuel : 125 400 € HT

Type de sacs	Quantité estimative annuelle
30 L	1 000 000
50 L	1 000 000
100 L	220 000
130 L	70 000

Lot 2 : fourniture de sacs transparents jaunes pour les emballages ménagers et papiers

Montant estimatif annuel : 112 800 € HT

Type de sacs	Quantité estimative annuelle
50 L	2 800 000

Vu l'avis favorable de la commission environnement-cadre de vie-construction du 20 septembre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux, ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle et les éventuels avenants.

DE PRÉCISER que :

- la durée de chaque marché est d'un an à compter de sa date de notification,
- chaque marché pourra être renouvelé annuellement par reconduction expresse trois fois.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - articles 60628-8121.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 07 octobre 2013	<u>Affiché le :</u> 07 octobre 2013